

ROUMENGOUX

Bulletin d'informations n°11

Le Mot du Maire

Chers Administrés,

Le 11 Mars 2001, vous m'avez accordé votre confiance en votant pour la liste « Renouveau, pour la Commune de Roumengoux ».

Dans notre profession de Foi,

« Agir sereinement dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants »

nous nous engageons à mettre en œuvre :

«

- 1- Une gestion dynamique dans la limite des possibilités financières offertes par la Commune, l'Intercommunalité, le Département, la Région.
 - 2- La stabilisation de la pression fiscale communale
 - 3- La sauvegarde et l'amélioration de l'environnement, l'entretien et la mise en valeur du Patrimoine communal existant
 - 4- Le maintien et le soutien du développement rural
 - 5- L'essor de la convivialité et de la communication entre tous les habitants de l'ensemble de la Commune.
- »

Le 11 mars 2001, vous m'avez élu pour faire de Roumengoux un village où il fait bon vivre, un village que l'on est heureux de retrouver le soir après une journée de travail.

Il en a fallu des journées de travail au cours de ces 7 années.... Seul, je n'aurais rien pu faire, mais vous avez accordé votre confiance à des personnes volontaires, qui ont fait abstraction de leur intérêt personnel pour se mettre au « service de la collectivité ».

Chemin faisant des habitants sont venus apporter leurs compétences et offrir de leur temps pour nous aider à faire de Roumengoux le village qu'il est devenu.

Malgré tous ces travaux la situation financière de la commune est saine.

Etre Maire n'est pas un « rôle » facile à jouer, votre soutien m'a été toujours précieux.

J'espère sincèrement avoir, avec mon équipe, répondu à vos attentes, nous avons fait notre possible pour tenir nos promesses, je vous remercie de votre confiance.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous souhaite à vous ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2008.

APERITIF DU NOUVEL AN

Nous vous invitons
à vous retrouver tous
à la Mairie



Le Dimanche 6 janvier 2008 à 11 Heures 30.

Durant ces 7 années la Municipalité s'est employée à apporter des améliorations dans les secteurs suivants :

VOIRIE

- Réouverture et entretien de tous les chemins communaux
- Aménagement de la voirie des « Sèniés »
- Acquisition et démolition de la ruine du virage de l'entrée de « Montengrand » et aménagement de ce virage.
- Goudronnage des chemins de : x Gaychou x Coufet x Jalabert / Bourrastel
- Numérotation des maisons de la Route de Lagarde

ENVIRONNEMENT

- Ramassage dans la nature et enlèvement de 13 carcasses de voitures
- Collecte et évacuation de 4 tonnes de vieux pneus enfouis dans les terrains acquis par la Commune
- Tri, ramassage et évacuation de bâches plastiques, ferrailles et déchets divers.
- Fixation des containers poubelles, et fabrication de bacs à « claire voie » pour les sacs jaunes
- Création de trois aires de pique-nique (église, haut du village et site des « 4 cyprès »)

ELECTRIFICATION

- Renforcement de la ligne haute tension à la Borde des Faures.- Effacement et enfouissement des lignes EDF et Téléphone au village et hameaux des « Sèniés » et « Bordes des Faures »
- Modernisation et extension des points d'éclairage dans la quasi-totalité du village, des hameaux Sèniés, Grand Borde, Borde des Faures, Montengrand et Coufet.

VALORISATION DU PATRIMOINE

- Réfection du mur de soutènement (60m.) au Sud Est de l'église et aménagement des abords
- Restauration, rénovation et modernisation de l'ensemble des bâtiments de la Mairie.
- Dégagement des ruines de l'ancienne Chapelle Saint Martin située derrière le cimetière.
- Eglise : Réalisation de 6 vitraux originaux
 - Mise en valeur et sécurisation de la « Piéta »
 - Réfection de la fenêtre de la sacristie
 - Amélioration de l'éclairage nef et chapelles latérales
 - Travaux courants d'entretien régulièrement réalisés (peinture des grilles, vernis des bancs etc....)
- Restauration de l'escalier en pierre situé à proximité de l'église, captage des eaux pluviales, aménagement des trottoirs et du palier.
- Château-d'eau : peinture de la façade, réfection des grilles de protection des ouvertures, installation d'une barrière de sécurité sur le monticule et d'une fontaine d'eau potable.
- Restauration des fontaines et création d'un circuit de randonnée qui vient d'être inscrit sur le guide départemental des sentiers de randonnées. Concernant l'année 2007 nous comptons environ 300 personnes qui l'ont parcouru.
- Un plan du parcours vient d'être réalisé informatiquement par un ressortissant du village.

FONCIER

- Acquisition d'un terrain pour définition d'un parking au centre du village
- Acquisition d'une grange destinée à un garage municipal
- Constitution d'un patrimoine foncier (acquisition auprès de SAFER d'un domaine de 18 ha) qui se répartit de la façon suivante :
 - 14 ha mis à la disposition d'une agricultrice
 - 1 ha pour la création d'un lotissement à « Prat Grand » (6 constructions).
 - 1 ha 70 ca destinés à une réserve foncière
 - 1 ha 30 ca ont été utilisés pour améliorer le circuit des Fontaines ainsi que la parcelle des 4 cyprès située « Bignos del Ginèbre » qui a obtenu la classification de « site remarquable »
- Elaboration d'un document d'urbanisme (P.L.U.)

ANIMATIONS

- Mise à disposition de la grande salle de la Mairie pour stages et animations (Chorales, formations, cours de Musique, expositions de peintures etc....)
- Revitalisation de la vie communale à laquelle ont participé de nombreux Roumengousiens : apéritifs, repas, feux de la Saint-Jean, concerts, représentations, concours de pétanque, ...

GESTION

- Maintien aux mêmes taux de 2001 des taxes et impôts communaux
- Obtention de subventions dans de nombreuses opérations d'investissements

SECURITE

- Installation d'extincteurs dans les bâtiments communaux
- Signalétique: « Attention enfants » dans le village et différents hameaux.

EMPLOIS

- Création de 3 emplois à temps partiel pour des agents municipaux (globalement 14 heures par semaine)
- Création d'un « emploi saisonnier » de 1 mois (été 2007)

ACHAT DE MATERIEL

- Tracteur, débroussailleuse, broyeur d'accotement, groupe électrogène etc.
- Chaises et tables que la Mairie utilise et met à la disposition des habitants.
- Matériel informatique (Ordinateurs et logiciels) adapté aux besoins du fonctionnement administratif municipal.

Analyse de la situation financière (Tableau page 4)

Des impôts locaux bien en dessous de la moyenne des autres villages du Département et de la Région.

Pas d'augmentation de la pression fiscale communale conformément à notre engagement.

La recette provenant de la taxe professionnelle est très confortable pour la Commune, 51 euros par habitant pour Roumengoux contre 46 € pour les autres communes du département et 14 € pour la Région.

Dans les charges de fonctionnement les 2 postes à analyser sont :

1. Les charges de personnel :

- ❖ 106 € par habitant pour la commune de Roumengoux
- ❖ 229 € pour les autres communes du département
- ❖ 145 € pour la Région

2. Les charges financières

Elles représentent le montant des intérêts bancaires payés pour un prêt

- ❖ 6 € pour la commune de Roumengoux
- ❖ 35 € pour le Département
- ❖ 21 € pour la Région

Le montant remboursé du capital de l'emprunt réalisé par la commune figure dans la section investissement (remboursement bancaire)

- ❖ 24 € pour la commune de Roumengoux
- ❖ 97 € pour le département
- ❖ 74 € pour la Région

Ces données chiffrées montrent le faible niveau d'endettement de la Commune, bien en retrait par rapport aux autres communes de la Région et du Département.

En effet le seul emprunt d'investissement souscrit par la Commune est de 80.000 € sur 25 ans ayant pour objet le financement des travaux de la Mairie.

Les raisons de ce financement

Portent sur 3 points :

- ❖ les taux des prêts à cette époque étaient historiquement très bas : 3.65 % (taux fixe) sur 25 ans. Il était donc opportun d'utiliser cette possibilité de financement.
- ❖ La dotation que nous verse l'Etat, (Dotation Générale de Fonctionnement) tient compte de notre effort en matière de financement bancaire. Ne pas faire de financement pénalisait la commune au regard du calcul de l'attribution de cette dotation.
- ❖ L'investissement portant sur les travaux d'une mairie doit tenir compte du fait que plusieurs générations vont profiter de cette réalisation. Il est donc cohérent d'étaler la dette sur plusieurs années par la souscription d'un prêt.

Elément important: L'aménagement de la nouvelle Mairie nous permet de louer un bureau à la Communauté des Communes de Mirepoix qui paye un loyer de 200 € par mois soit 2.400 € par an. Cette recette rembourse la totalité des intérêts payés à la Banque. Un peu comme si la commune avait réalisé un emprunt à taux 0 %.

En conclusion

Cette gestion rigoureuse n'a pas gêné le fonctionnement municipal et n'a pas empêché les réalisations d'investissements.

**Situation financière de Roumengoux (131 habitants)
Etablie par la perception**

Exercice 2006	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique		
		Commune	Département	Région
FONCTIONNEMENT				
Total des produits de fonctionnement	73400	560	1.041	769
Dont : impôts locaux	20 227	154	302	205
Fiscalité reversée (Ancienne Taxe Professionnelle)	6743	51	46	14
Autres impôts et taxes	3 284	25	55	13
Dotation globale de fonctionnement	13 718	105	278	56
Attributions de péréquation	2 307	18	74	251
Total des charges de fonctionnement	47 276	361	706	48
Dont charges de personnel	13830	106	229	145
Achat et charges externes	22 917	175	229	162
Charges financières (intérêts sur prêts)	730	6	35	21
Contingents (Syndicats, budget eau, scolarité)	1 839	14	58	97
Subventions versées	342	3	38	29
Résultat comptable	26 124	199	308	218
INVESTISSEMENT				
Total des produits d'investissement	125 506	958	742	545
Excédents de fonctionnement capitalisés	52 409	400	273	179
Dettes bancaires (Remboursement capital prêt)	0	0	169	117
Autres dettes à long et moyen terme	0	0	9	7
Subventions reçues	58 400	446	170	130
FCTVA (récupération TVA sur investissements)	14697	112	59	130
Total des emplois d'investissements	112 758	861	732	528
Dont dépenses d'équipement	109558	836	558	409
Remboursement bancaire (capital du prêt)	3200	24	97	74
Résultat de l'ensemble	35 998	275	253	188

TRESORERIE COMMUNALE

Arrêtée au 12/11/2007

Validée par Monsieur le Receveur

Solde du compte	86 304,48
Titres de recettes non encore enregistrés	11 251,00
Montant du solde global du compte	97 555,48